L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 JUIN 1858.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
C. F. WEISSE, E. DUFOUR,
C. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 16 JUIN 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 CENTS pour les six jours. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible] & Beaumont—Fond d'un magasin de marchandises sèches.
[illegible] & Thomas—24 lots de terre dans le [illegible] district, de la succession Brincio de Cor-[illegible]
[illegible]—Cigares de la Havane.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS.

Le commerce des États Unis se relève graduellement du coup terrible qui lui a été porté [illegible] d'octobre dernier. L'amélioration n'a pas été aussi rapide qu'on l'eût [illegible] mais cette lenteur même est [illegible] de l'esprit de sagesse qui anime [illegible] d'affaires. Éclairés par l'expérience, ils s'abstiennent de ces opérations [illegible] qui ont failli les conduire à leur [illegible] entrés franchement dans la [illegible], comme l'indiquent les dernières [illegible] commerciales publiées à [illegible].

[illegible] affaires avec l'étranger est [illegible] de la situation à l'intérieur [illegible] la crise de l'automne dernier [illegible] importateurs montrent une grande [illegible] et se gardent d'encombrer le [illegible] commandent aux fabriques [illegible] les marchandises qui leur [illegible] nécessaires et font ainsi de [illegible]. Ils sont certains d'écouler [illegible] assortiment et ne se voient pas [illegible] une grande partie pour [illegible] leurs fournisseurs.

[illegible] part, nos exportations se sont [illegible] accrues. Il est vrai que [illegible] ce moment à un [illegible] ce qui établit entre nos recettes [illegible] des deux précédentes [illegible] différence. Mais il suffit, [illegible] monde soit rassuré, que nous [illegible] dehors plus de marchandises [illegible] de l'extérieur. Ainsi, [illegible] de mai 1856, il a été reçu à [illegible] marchandises s'élevant à une [illegible] au mois de mai 1857, [illegible] à $18,705,255; cette année [illegible] ne figure que pour [illegible] dans un seul port, et [illegible] mois, une réduction de [illegible] de piastres!

[illegible] également sur les cinq [illegible] depuis le commencement [illegible]. Du 1er janvier au 31 mai [illegible] à New-York se sont [illegible] pendant la même période [illegible] été de $105,590,301, et [illegible] pendant les cinq premiers [illegible] de $51,668,192. La différence [illegible] de l'année dernière et [illegible] dans un seul port, pendant [illegible] mois, est, on le voit, de [illegible] à-dire qu'elle s'élève à nne [illegible] le montant des importations [illegible] de mai 1858.

[illegible] des marchandises reçues [illegible] envoyées à New-York; [illegible] que les importations [illegible] le pays, pendant les cinq [illegible] cette année, ont été réduites [illegible] au chiffre de 1857, en [illegible] 000. En admettant que [illegible] pendant les sept [illegible] et qu'elle soit de [illegible] qu'elle l'a été pendant les [illegible] réduction à la fin de l'année [illegible] États-Unis, sera de [illegible] 000,000. Les journaux du [illegible] que la réduction sera [illegible] et nous n'avons pas besoin [illegible] salutaires en éprouvera le [illegible].

[illegible] à l'étranger se sont beaucoup [illegible] marchandises exportées de [illegible] mois de mai 1856 ont rapporté [illegible] exportées au mois de mai [illegible]. Le même mois, cette [illegible] que $4,262,789, bien [illegible] exportées aient dépassé [illegible] de la période correspondante [illegible]. Les prix, malheureusement [illegible] l'avons dit plus [illegible] de la baisse en Europe [illegible] accroissement de nos récoltes [illegible] revenu se trouve diminué [illegible] cette différence est bien [illegible] à celle qui existe dans [illegible] de 1858 et celles de 1856.

[illegible] cinq premiers mois de cette année [illegible] de New York se sont [illegible] contre $29,056,326 en [illegible] en 1856. La diminution, [illegible] porte que sur la valeur, [illegible] vente, et non sur la quantité [illegible] contraire augmenté. Nous [illegible] les cinq premiers mois de [illegible] dans les exportations [illegible] piastres, et dans les importations [illegible] diminution de $54,000,000. [illegible] comme le dit un [illegible] Washington, vendre en moins pour [illegible] millions, lorsque, d'une [illegible] nous achetons en moins pour [illegible] millions de piastres.

[illegible] cette situation qu'une circonstance [illegible] c'est que la réduction [illegible] importations entraîne la diminution [illegible] fédéral. Les recettes [illegible] des États-Unis sont réduites de [illegible] été à New-York, pendant [illegible] (mai) que de $1,748,227, tandis [illegible] dans le même [illegible] 1856, à $3,457,153. Pendant les [illegible] mois de 1858, la réduction, [illegible] résultats obtenus pendant la [illegible] de 1856, est de dix [illegible] piastres. Et il ne s'agit, qu'on [illegible] que des recettes de la douane [illegible] York.

[illegible] devons pas nous plaindre, cependant [illegible] de la nation fera en définitive [illegible] gouvernement, et le moyen [illegible] augmenter la fortune publique [illegible] plus que nous n'importons, de [illegible] n'achetons.

[illegible] LE PÉROU—Le président [illegible] de ce mois, la correspondance [illegible] échangée entre M. de Osma, [illegible] Pérou à Washington, et M. Cass, [illegible] d'État, au sujet de la saisie des [illegible] américains *Georgiana* et *Lizzie* [illegible]. Ces bâtiments prenaient dans les [illegible] un chargement de guano, [illegible] autorités péruviennes s'en sont [illegible] déclarant qu'ils se livraient à [illegible] commerce de contrebande. Les deux [illegible] que leurs matelots ont été [illegible].

[illegible] États-Unis ont immédiatement demandé [illegible] Pérou la réparation de ce qu'ils considèrent [illegible] comme un attentat à la liberté du [illegible] sur l'Océan ainsi qu'une indemnité [illegible] à la détention du navire américain [illegible] *P. Yeaton* par un steamer de guerre [illegible]. M. de Osma a défendu l'acte de [illegible] gouvernement et a exprimé l'espérance [illegible] relations amicales des deux pays ne [illegible] pas troublées. M. Cass lui a répondu [illegible] le cas était extrêmement grave et [illegible] la confiscation des deux bâtiments, suivie [illegible] emprisonnement de l'équipage, resterait [illegible] un acte de piraterie plutôt qu'à [illegible] d'un droit légitime. Il a transmis [illegible] Osma l'opinion de l'avocat-général [illegible] déclare que le Pérou a [illegible] des gens ainsi que les règles [illegible] de la justice.

[illegible] d'État a envoyé aussi au ministre [illegible] une copie de sa dernière [illegible] Napier au sujet du droit de visite [illegible] l'Angleterre. Tout ce qui [illegible] de M. Cass a rapport à la [illegible] l'examen des bâtiments américains [illegible] soulignée afin de faire comprendre [illegible] de Osma que les États Unis ne sont [illegible] disposés à laisser visiter leurs navires [illegible] par les steamers de guerre du Pérou [illegible] par ceux de l'Angleterre.

NAVIRES AMÉRICAINS VISITÉS PAR LES ANGLAIS.—Quarante un bâtiments américains, [illegible] noms sont connus, ont été arrêtés et [illegible] dans le golfe du Mexique par les croiseurs anglaises depuis le mois de novembre dernier. On sait cependant que [illegible] autres navires qui n'ont pas cru devoir [illegible] rapport ont été également examinés. [illegible] de ces visites ont été exécutées en [illegible]. Voici la liste des bâtiments examinés: [illegible], Grotto, Tropic Bird, John et Albert, Eshort, un navire de Matanzas, nom inconnu, Glenburn, W. H. Chandler, Clara Windsor, Samos John Howe, Mary E. Berwick, Elmwood, Old Hickery, barque, non [illegible], S. Thurston, John Taylor, George [illegible], C. F. O'Brien, Matthew Gilchrist, Eliza Merithew, Winggold, Robert Wing, A. A. Chapman, Brownsville, Samuel Churchman, New Era, Black Hawk, Balear, Mianus, Silas, [illegible] dont les noms sont inconnus, [illegible], Abram, Cortez, Mobile, M.B. Borden, Marcia Tribon, Lath Rich, goëlette dont le nom est inconnu.

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES À L'ABEILLE.

Arrivée de l'Arago.

Défaite des Anglais dans l'Inde.

Baisse sur les cotons.

New-York, 15—Le navire à vapeur *Arago* vient d'arriver ici et apporte des nouvelles de Liverpool jusqu'au 2 courant, à midi. Il est parti de Southampton le même jour que le *Nova-Scotia*. Par cet arrivage nous avons des nouvelles importantes de l'Inde.

Revers du général Walpole

Dans un combat acharné contre les rebelles au Fort Rowne les troupes anglaises sous les ordres du général Walpole ont été repoussées. Leur tentative de s'emparer du fort a complètement échoué et ils ont été forcés de retraiter après avoir éprouvé de grandes pertes. Les troupes anglaises dans le royaume d'Oude ont éprouvé également de sérieuses défaites.

Sur d'autres points, il paraît que les rebelles ont, à leur tour, été défaits.

COMMERCIAL.

Liverpool, 2 juin—*Baisse sur les cotons*—Les ventes des trois jours qui ont précédé le départ de l'Arago, se sont élevées à 11,000 balles, dont 1000 ont été achetées par des spéculateurs et 1000 par des exportateurs.

Le marché s'est clos avec tiédeur, et les détenteurs trouvaient difficilement à vendre à moins d'une baisse de 1/16 à 1/8.

Les céréales s'écoulaient avec lenteur, et tendaient à la baisse, le sucre languissait.

Les avis de Manchester sont d'une nature défavorable.

Les provisions étaient fermes—Consolidés 97 7/8.

Il y avait apparence d'une belle récolte.

NOUVELLES DE TROIS JOURS PLUS RÉCENTES.

ARRIVÉE DE L'EUROPA.

FERMETÉ DANS LE COTON.

Promesses d'explication de la part de l'Angleterre.

New-York, 15 juin—Le steamship *Europa* est arrivé à Halifax, ce soir, avec des dates de Liverpool jusqu'au 5 courant, c'est-à-dire de trois jours plus récentes que celles reçues par le *Nova-Scotia*, allant à Québec, et l'*Arago*, arrivé à New-York.

Outrages par les Anglais

La nouvelle la plus intéressante qu'ait apporté l'Europa, est l'annonce faite par les ministres à la Chambre des Communes, que si les rapports à l'égard des outrages qu'on dit avoir été commis par des croiseurs anglais sur des navires américains sont bien fondés, des "*explications*" satisfaisantes seront immédiatement données à notre gouvernement.

La flotille du câble sous-marin.

Le bruit qui nous était parvenu que la flotille chargée de la pose du câble sous-marin avait déjà fait voile, était incorrect. Les bâtiments avaient, en effet, mis en mer, mais seulement pour aller faire un essai. Ils étaient de retour avant le départ de l'Europa et ne devaient finalement remettre en mer que le 9 juin.

Les essais faits sur les machines et le câble ont parfaitement réussi.

FORTES FAILLITES.

MM. Rawson & Son, de Londres, engagés dans le commerce de l'Inde, ont suspendu leurs paiements. Leur passif est de 700,000 liv. sterling. On assure que leur actif peut suffisamment couvrir ce montant.

Bien de nouveau de l'Inde.

Les nouvelles du continent n'offrent aucun intérêt.

COMMERCIAL.

Liverpool, 5 juin—COTON—Les ventes de la semaine se sont élevées à 49,000 balles. Les spéculateurs en ont pris 2,000 et les exportateurs 3,500. Les qualités fair et middling ont fléchi de 1/16 à 1/8 durant la semaine. Le marché s'est clos avec fermeté et on remarquait de meilleures dispositions à traiter. Les détenteurs n'étaient pas bien anxieux de vendre et demandaient une hausse dans les prix. Les qualités inférieures avaient subi une baisse de 1/8.

Les consolidés au comptant étaient cotés à la clôture à 97 3/8 et 97 1/2.

Les nouvelles parties par le City of Baltimore et l'Anglo-Saxon sont parvenues à Liverpool le 3 juin.

Le marché au coton s'était d'abord ouvert avec une baisse de 1/8, mais les avis reçus à Liverpool le 4, par le Vanderbilt, ont donné une impulsion favorable, et les cours ont partiellement rebaussé; à la clôture des affaires la baisse n'était plus que de 1/16 à 1/8 pour le coton fair et middling. Les ventes de vendredi se sont élevées à 10,000 balles. Voici les dernières cotes: Fair Orléans 7 3/4, middling 7 1/16; fair Mobile 7 3/8; middling 6 15/16; fair Upland 7 5/16, middling 6 7/8.

Les avis de Manchester sont favorables.

MARCHÉ DU HAVRE—Coton très-ordinaire d'Orléans 104 fr. Les céréales ont clos avec tiédeur et une tendance à la baisse. Les provisions fermes.

Dépêches reçues par Lord Napier.

New-York, 15—Le lieutenant Richardson, de la marine anglaise, est arrivé aujourd'hui à bord de la *Styx*, avec des dépêches de sir Houston Stewart, amiral aux Bermudes, adressées à lord Napier. Ces dépêches portent que toutes les mesures ont été prises par l'amiral pour empêcher les visites et perquisitions à bord de navires américains, et que la conduite des officiers qui ont commis ces outrages a été condamnée.

On suppose que ces dépêches sont de nature à satisfaire notre gouvernement.

CONGRÈS.

CLÔTURE DE LA SESSION.

Washington, 14 juin—La question d'établir un gouvernement territorial pour l'Orizona a été renvoyée à la prochaine session.

Les allocations pour diverses dépenses faites durant la session dernière, s'élèvent à quatre vingts millions.

De faux bruits circulent sur le changement du cabinet.

Les propositions pour l'emprunt de la Trésorerie commenceront à être reçues demain, 15 juin.

Le Sénat a ratifié la nomination de Schell comme collecteur, et Sanders comme officier naval du port de New-York; et celle de Bradford comme consul à Rome; John P. Stockton est nommé ministre à Rome.

Washington, 14—Le Sénat a ratifié les nominations suivantes: J. R. Chandler, ministre à Naples; J. P. Stockton, ministre à Rome; E. Y. Fair, ministre en Belgique; R. C. Yancey, ministre dans la république Argentine; J. A. Wright, ministre en Prusse; Ch. R. Buchanan, ministre à [illegible]

Le Sénat n'a pris aucune décision à l'égard du bill pour le transport des malles de Portland (Maine) à la Nlle-Orléans.

Le Sénat s'est décidé de son amendement sur l'allocation faite au bureau de poste pour le privilège d'affranchissement et l'élévation du taux de la poste. Le bill a été ensuite adopté par 33 voix contre 17.

La résolution de M. Benjamin portant que le président fera dresser, pour la prochaine session, un état des réclamations de citoyens américains contre des gouvernements étrangers, a été adoptée.

AJOURNEMENT DU CONGRÈS.

Après une session exécutive, tenue dans l'après-midi, le Sénat s'est ajourné *sine die*.

Le bill des pensions a été mis à l'ordre spécial du jour, du 2e mardi de décembre.

La Chambre s'est ensuite ajournée *sine die*.

Le président a lancé une proclamation enjoignant au Sénat de se réunir de nouveau demain, 15.

Le président a transmis au Sénat des documents contenant les instructions données par le secrétaire Cass à notre ministre à Mexico. Il dit que l'importance d'établir un chemin de fer à travers l'isthme de Tehuantepec ne saurait être trop appréciée; que la construction du chemin s'effectuera plus facilement par suite de l'union des intérêts de la Compagnie de Tehuantepec avec d'autres; et il pense que le gouvernement Mexicain modifiera la concession faite à M. Sloo, de manière à assurer la construction du chemin.

Le sénateur Benjamin et M. Emile La Sère sont partis immédiatement pour Mexico afin de pousser l'entreprise.

Le ministre Forsyth a été notifié d'avoir à informer le gouvernement mexicain de la mission de ces messieurs et le prier de les aider dans l'accomplissement de leur entreprise. Ce ministre a également été chargé de s'assurer des droits que peut avoir M. Falconnette sur le chemin et le territoire, et de faire obtenir ces mêmes droits aux citoyens américains ou à des compagnies américaines.

M. Forsyth, dans une lettre adressée au secrétaire Cass, en date du 15 septembre dernier, dit qu'il pouvait obtenir du gouvernement mexicain des droits plus étendus que ceux énumérés dans les instructions, lesquels équivaudraient à un protectorat et une occupation militaire par les États-Unis.

Dernières nouvelles d'Utah.

Washington, 15—On rapporte que le général Scott a reçu des dépêches de l'Utah de cinq jours plus récentes, qui portent que les Mormons ont trompé le gouverneur Cumming et qu'il n'y a pas lieu d'espérer d'obtenir la tranquillité avec les Mormons.

Après avoir expédié leurs femmes et leurs enfants, les Mormons sont revenus, ont fortifié leurs positions et pris une attitude offensive.

Nouveaux détails

SUR LA PERTE DU PENNSYLVANIA.

Vicksburg, 14 juin, à midi.—Jusqu'à l'office, les cabines du Pennsylvania, ont été emportées sans laisser de traces. Le registre et tous les livres et papiers ont été perdus.

Quatre-vingt-cinq passagers de chambres et cent d'entrepont sont assurément sauvés.

La plupart de ceux-ci ont été recueillis par un chaland attaché, par les soins des officiers de l'*Impérial*, à l'arrière du navire [illegible]. Trente d'entr'eux ont été déposés, du chaland par une barque, sur les points les plus élevés, de l'île. Le chaland était prêt à sombrer et l'on a éprouvé de grandes difficultés, à bord, pour se maintenir au dessus de l'eau.

LES VICTIMES DU PENNSYLVANIA.

Centralia, Illinois—Les malheureux passagers du Pennsylvania sont arrivés à Caire aujourd'hui. Ils sont presque tous dans une position critique, manquant de tout. Un de ces passagers est d'opinion qu'il se trouvait à bord, lors de la catastrophe, 450 personnes, et qu'il en est péri 250!

LE FLEUVE MONTE TOUJOURS.

A Vicksburg le crue excède de cinq pouces celle de 1850, et elle augmente sans cesse.

Les travaux de la levée, à Hongrovia, ont été fort endommagés par les dernières pluies et abandonnés.

AUTRE CREVASSE.

Des steamboats rapportent qu'une nouvelle crevasse s'est déclarée sur la levée au dessus de Lacouis, Arkansas, et qu'une distance de cet endroit. Les dommages ne sont pas encore connus.

La levée du gén. Pillow, au-dessous d'Helena a été coupée; mais elle a été réparée avant qu'elle n'ait causé beaucoup de dégâts.

Steamboat Ramollent la Jelene.

Vicksburg, 15 juin—[illegible], à 10 heures, la nuit dernière.

Un de nos correspondants de Covington nous communique, dans la lettre suivante, les détails du meurtre affreux commis à Madisonville par quelques scélérats de la Nlle-Orléans. Les assassins sont de retour dans notre ville, et les autorités doivent faire tous leurs efforts pour découvrir leur retraite et livrer les misérables à la justice. Nous appelons sur les faits que mentionne notre correspondant l'attention du maire, des recorders, du chef de la police et des quatre lieutenants de district. Il nous semble impossible qu'avec un peu de zèle et d'énergie la police ne parvienne pas à arrêter les auteurs du lâche attentat commis à Madisonville.

Covington, 14 juin 1858.

Messieurs les Éditeurs de l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans,

Messieurs,

Un lâche assassinat a été commis samedi dernier, à 5 heures du soir dans la petite ville de Madisonville, paroisse de St Tammany, et toute notre communauté, ordinairement si tranquille, est exaspérée au dernier point. Voici le fait: quatre scélérats, effrayés, sans doute, des dispositions manifestées par la population de la Nouvelle-Orléans, à leur égard, quittèrent la ville, dans une petite embarcation, et débarquèrent mercredi ou jeudi dernier, sur la plage de Mandeville, où ils furent accueillis par une ancienne connaissance.

Samedi matin, 12 du courant, ces quatre personnages vinrent se promener à Covington, où se trouvait une assez nombreuse population, attendu que la Cour de District est en session. Chacun, en voyant ces figures étrangères, les prit pour des personnes ayant affaire en cour; ils se promenèrent dans les rues, firent visite au café, jouèrent au billard; puis bientôt louèrent une voiture et se firent conduire à Madisonville à 7 milles de Covington. Ils avaient à traverser la rivière Chefuncté, assez large et profonde, traversée qui s'opère dans un chaland et à l'aide d'une corde tendue sur le travers de la rivière. Ils arrivèrent à Madisonville; ils s'y promenèrent dans tous les quartiers, à la recherche, dit-on, d'un de ses habitants. Ne l'ayant point rencontré, ils se rendirent dans un petit magasin de groceries où se tenait une buvette. Là, ils demandèrent du pain et du fromage. J'ai du fromage, dit le propriétaire—qui est un jeune homme de couleur—mais je n'ai pas de pain. Le conducteur de votre voiture sait où reste le boulanger, et il peut vous en procurer. Quel est votre nom? lui demanda un des quatre visiteurs—Lazare Simon, répondit le propriétaire. Sur ce, un autre fit observer qu'il fallait tuer cet individu, et il tira un revolver, fit feu sur lui, et l'étendit à ses pieds percé d'une balle qui avait pénétré dans la région du cœur.

Aussitôt, ces lâches assassins qui venaient de commettre un meurtre horrible sur une personne qu'ils ne connaissaient pas, sans aucun motif, sans aucune provocation, s'élancèrent dans leur voiture et forcèrent leur conducteur à les ramener le plus vite possible à Covington. On les a vus, armés de bâtons, excitant avec énergie les deux chevaux attelés au véhicule, pour échapper le plus tôt possible à la poursuite qu'on pourrait leur donner.

En effet, le jeune homme, mortellement blessé, fut bientôt entouré d'un grand nombre de personnes accourues à la détonation du pistolet et à ses gémissements. Aussitôt les détails connus, une douzaine de messieurs armés de fusils, s'élancèrent à la chasse des meurtriers. Quelle que fut leur diligence, ils ne purent atteindre le *ferry* du Chefuncté qu'au moment où les assassins arrivaient sur la rive opposée de la rivière. Plusieurs armes furent déchargées sur eux, mais aucun ne fut atteint; le chapeau seul du batelier fut percé d'une chevrotine. Se voyant poursuivis de si près, les criminels, pour empêcher que l'on se servît de la corde pour ramener le chaland, se hâtèrent de la couper. Il fut dès lors impossible aux habitants de Madisonville de les atteindre. Les assassins continuèrent donc leur fuite vers Covington qu'ils traversèrent à la hâte, prirent le chemin de Mandeville, montèrent dans leur embarcation et gagnèrent le large. Vous avez sans doute, en ce moment, ces quatre scélérats perdus au milieu de votre grande population.

Aujourd'hui, Lazare Simon a succombé à sa blessure.

J'ai l'honneur d'être, avec respect,
Votre serviteur,
J. B. MAILLÉ.

P. S.—Je vous envoie ces détails, à la hâte, les croyant très corrects.

QUARANTAINE.—Le gouverneur Wickliffe a publié une proclamation dans laquelle il signale les ports de la Havane, de Matanzas, de Vera-Cruz et de Rio Janeiro comme infectés de maladies contagieuses. Il ordonne conséquemment que les navires venant d'un de ces ports ou s'y étant arrêtés, soient soumis, avec toutes les personnes qui se trouveront à leur bord, à dix jours de quarantaine au lazaret de Plaquemines.

CHEMIN DU TEHUANTEPEC.—Les journaux de Washington nous apprennent que le marché pour le transport de la malle de la Californie par la voie de Tehuantepec, vient d'être signé par le directeur-général des postes. Ce marché assure l'avenir du chemin. Nous pouvons maintenant espérer qu'un railway traversera un jours l'isthme dont la Nouvelle-Orléans n'est séparée que par la largeur du Golfe du Mexique.

SINISTRE.—Le yacht *Prairie Flower*, ayant à bord un grand nombre de personnes qui venaient de faire une promenade sur l'Océan, a sombré le 9 de ce mois, dans la baie de Boston. Le nombre des victimes est malheureusement considérable; aux dernières dates on avait déjà recueilli sept cadavres.

NEW-HAMPSHIRE.—Les républicains de la Chambre des Représentants du New-Hampshire ont désigné M. Hale comme leur candidat pour la place de sénateur au Congrès des États-Unis. Les démocrates, d'une autre part, ont réuni leurs suffrages en faveur de M. John S. Wells.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.

ALDERMEN.—Réunion à sept heures. M. Landry occupe le fauteuil.

Lettre du commissaire des rues se plaignant de ce que le coroner refuse de faire enterrer les cadavres trouvés dans le fleuve, à moins qu'ils ne portent des marques de violence.—Soumise au comité de finances.

Lettre du Voyer se plaignant de la manière dont M. Denis Cronan pave la rue Royale.—Soumise au comité des rues et débarcadères.

Les Assistants font annoncer qu'ils ont adopté plusieurs résolutions des Aldermen ordonnant d'améliorer certaines rues.

Lettre demandant qu'il soit bâti une nouvelle maison d'école près l'école Fisk.—Soumise au comité de finances.

Résolution de M. Dupré repoussant la demande des propriétaires au sujet d'améliorations des rues.—Rejetée.—M. Dupré a parlé en faveur de la résolution à cause d'un décret de la Cour Suprême.

Le comité de finances recommande l'adoption d'une résolution qui ordonne de construire des banquettes en briques dans la rue Bienville, depuis la rue Roman jusqu'à la rue Johnson.

Le Conseil adopte les amendements à l'ordonnance qui a trait aux wharves.

Résolution de M. De Labarre demandant, par la voie des journaux, des propositions pour construire une maison d'école à Milneburg.—Adoptée.

Rapport du comité des rues et débarcadères recommandant d'adopter plusieurs résolutions des Assistants au sujet de l'amélioration de certaines rues.—Adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

ALDERMEN ASSISTANTS—Réunion à 7 heures. M. Magioni occupe le fauteuil. Dix membres sont présents.

M. Ranney demande la lecture d'une lettre de l'honorable Chas M. Waterman.

M. Lombard propose qu'elle soit déposée sur le bureau, sujette à l'appel, et ajoute que M. Waterman sera jugé plus impartialement lorsque les passions seront calmées.

M. Ranney espère que le Conseil se renverra pas la question à la prochaine séance. Il prend la défense de M. Waterman dont la lettre, dit-il, contient des faits qu'il doit avoir le droit d'être entendu.—M. Ranney exprime l'opinion que M. Waterman a agi consciencieusement; que son but était d'empêcher l'effusion du sang.

Le Conseil refuse, par un vote de 5 contre 5, de déposer la lettre sur le bureau.

Le trésorier annonce, dans son rapport hebdomadaire, qu'il reste en caisse une somme de $141,303 37.

Lettre du voyer portant à $18,060 le coût des réparations aux marchés.

Lettre du voyer annonçant que M. Cronan ne remplit pas les conditions du marché pour paver la rue Royale—Soumise au comité des rues et débarcadères.

Lettre de L. Gerties, réclamant $60 pour des revolvers.—Soumise au comité.

Le rapport du comité de finances est adopté.

M. Ranney demande l'adoption d'un préambule et de résolutions au sujet de M. Waterman. (Ces résolutions déclarent que M. Waterman a agi dans l'intérêt de ses concitoyens et de la corporation, et que ses [illegible])—La [illegible] résolutions sont déposées sur le bureau et le Conseil décide à l'unanimité qu'elles seront [illegible] à la prochaine séance à 7 heures du soir.

Le rapport du comité des rues et débarcadères et celui du comité des améliorations sont adoptés.

Résolution ordonnant au trésorier de rembourser à M. L. Moreau $900, montant des amendes qui lui avaient été imposées.

MM. Mivos, A. D. Crossman et A. L. Marsh sont élus, par les deux Conseils, directeurs du chemin de fer de Jackson.

Le Conseil s'ajourne.

ÉCOLES PUBLIQUES.—Les examens qui ont lieu en ce moment dans les écoles publiques du deuxième et du troisième district, sous la direction de MM. A. Cavenago et A. [illegible] [illegible]

Les capitaines, tout en s'adressant ces petits compliments [illegible] d'un [illegible] qui [illegible]

FEUILLETON.

LE BONHOMME NOCK.

DEUXIÈME PARTIE.

III.

UN CHEF DE COMPLOT.

En sortant de l'auberge du bonhomme Nock (si nous persistons à donner le nom d'auberge à la taverne illustrée par le piscine de Friedrich, c'est que Nock ne lui en donna jamais d'autre, se faisant gloire de sa simplicité devant l'orgueil des traiteurs de Paris qui, à cette époque déjà, reléguaient cette expression dans le bagage suranné de la langue française pour décorer du titre pompeux d'hôtel des bouchons infimes); en s'adressant à l'auberge du bonhomme Nock, disons-nous, le capitaine Michaux se retourna et montrait le poing à l'enseigne, il s'écria:

—Tu m'as roulé, vieux farceur! mais je t'aurai tout de même.... Foi de Michaux, tu n'as qu'à te bien tenir.... En attendant, continua-t-il, avec quelque embarras, comment me tirer d'affaire, et que dire à mon ami Cordouan?.... Il va me prendre pour un jobard; et quand je lui aurai raconté ma mésaventure, j'aurai baissé de trois crans dans son estime.... Allons, père Michaux, avale la douleur, tu ne seras jamais pendu plus haut que le gibet.

Le capitaine entra, pour acquit de conscience, dans le cabinet de lecture où il avait fait ses réclamations, avant de la chevalier. Les journaux sont tous sans bandes, lui dit la maîtresse du logis, vous pouvez choisir.

—Madame, n'est-il pas venu hier chez vous un jeune homme habillé d'un carrick noisette?

—Ah! je crois bien, il est resté de cinq heures à six, et de sept heures à minuit.... Comment vous nommez-vous?

—Marcelin.

—Eh bien! Monsieur Marcelin, votre ami, m'a laissé un billet pour vous;.... le voici.

"Il paraît que l'affaire marche bien puisque vous ne revenez pas, lui le capitaine, à qui le chevalier écrivait sous un pseudonyme. Ne pouvant coucher ici, je vais passer la nuit à..., chez moi. Mes compliments sur votre rare habileté.... Bien ne me surprend de la part d'un homme de votre trempe et de votre intelligence."

—Est-ce propre, l'habileté; elle est superbe, l'intelligence! pensa Michaux. Je suis plus bête que le pointre Friedrich et son enseigne.

Le capitaine descendit la rue de Tournon et prit la rue Mazarine; arrivé au no 37, entre les rues, il vit devant la maison, de l'autre côté de la rue, un fiacre dont le cocher ouvrait la portière; une femme enveloppée de fourrures qui cachaient la moitié de son visage, s'élança rapidement de la porte cochère dans le fiacre.

Dans son mouvement précipité, la jeune femme accrocha sa pelisse au bouton de la portière et retomba sur le pavé. Michaux la reçut dans ses bras, et elle se retourna pour le remercier.

—Ah! mon Dieu! Madame de Mont-Ville! dit le capitaine avec un salut galant, que je suis donc fortuné de vous rencontrer! C'est jouer de bonheur.

—Vous serez fréquemment heureux à ce jeu-là, Monsieur, répondit Adeline en souriant, car vous pouvez me voir, chez moi, une fois par jour.

—Je le sais, belle dame; mais, quand je vous rencontre par hasard, c'est deux fois en un jour que je suis heureux.

—Impossible de lutter avec vous, capitaine Michaux; vous avez un esprit désespérant pour les pauvres gens; mais pardon si je vous quitte, je suis en tournée de charité....

—En tournée de charité! interrompit Michaux; j'ai bien envie de vous demander l'aumône.

—Je ne donne qu'aux malheureux.

—Ne suis-je pas le plus malheureux de vos admirateurs?

—Vraiment?

—Sans doute, puisque de tous je suis le plus obscur.

—Vous êtes trop modeste, capitaine. Que les dieux changent, fasse tout bas Adeline, et votre destin resplendira....

—Que me faut-il souhaiter, et......

—Si je n'en suis pas informé! Essayez, capitaine, essayez.... Mais vous me prenez tout mon temps, et j'ai encore cinq ou six familles à visiter.... Adieu.... Vous verra-t-on ce soir?

—Pouvez-vous le demander? Il y a donc des pauvres dans cette maison d'où vous sortez?

—Pourquoi y serais-je entrée de si grand matin?

—Dam!.... Oh! ne faites pas attention à ce que je dis. J'éprouve, par moments, comme des accès de folie.... Je hais la campagne, je deviens absurde.... Adieu, Madame, à tantôt.... je vais voir, moi, mon ami le chevalier de Cordouan.

—Ah! interrompit Adeline avec une négligence parfaitement jouée; c'est juste, le chevalier loge ici; faites-lui de graves reproches de ma part.

—A quel sujet? demanda Michaux, pendant qu'un diaboliquement sourire s'épanouissait sur ses lèvres.

—Il m'avait promis d'obtenir une place pour mon protégé, un vieux soldat mutilé nommé Simon, qui habite une froide mansarde du faubourg, et cette place je l'attends toujours; il est fier, Simon; l'aumône lui répugne. Je m'ingénie à la lui faire ensemble ... [illegible]

—Ah! Madame, vous êtes un ange, et je ne sais, moi.... ce ne peut pas se dire poli, quand à une femme, ce que je sais...... Voilà [illegible] la tête sans l'un de vos jolis [illegible] [illegible] faire trop d'honneur.

—Bah! voilà que votre modestie galope. Adieu.... faites ma commission.... et soyez sage!

Un dernier regard fut lancé avec tant d'art et de [illegible], que le capitaine Michaux en fut comme un éblouissement d'[illegible]. Il suivit des yeux le fiacre qui emportait Adeline et [illegible]

—Diable, est triste bonheur! jaloux stupide et cuistre! aller écrire que cette femme adorable serait chez le chevalier Cordouan!.....

[illegible]

—Le capitaine [illegible]

ATTENTION.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de cigares de la Havane qui aura lieu ce matin, à 11 heures, par l'encanteur D. E. Morphy, au magasin de MM. Romagosa & Mags, rue Poydras No 36.

L'on appelons l'attention des acheteurs à la vente du fond d'un magasin de [illegible] [illegible] aujourd'hui, à 10 heures, au magasin d'encan de Beaudin & Lebeaumont, No 77 rue de Chartres.

LOGIA DI NAZARETTO No 2.

[illegible]
S. G. PARDO,—Venerabile M.
F. BOTTO,—1mo Custode.
L. FOURNIER,—2do Custode.
R. AYRAUD,—Oratore.
G. WINKLER,—Segretario.
M. DI GREGORIO,—Tes.
J. B. PIGNIOLO,—Mtro. Parole.
M. CIOALLI,—Mtro. di Cere.
A. CHERICO,—Porta-Spada.
G. SORRENI,—Elemosiniere.
A. CEUANTI,—Guardia Int.
F. PICCHI,—Esterno.
GIOVANNI WINKLER 30°, Segretario.

LOGE NAZARET No 2.

[illegible]

Avis aux Dames.

[illegible] [illegible] entre St.-Pierre et Orléans.

AVIS.

Aux Médecins et aux propriétaires d'esclaves.

HOPITAL DE VILLE.

(exclusivement pour la piastre),

Tenu par le
Dr C. ANFOUX,
Rue des Champs-Élysées,
entre les rues Joséphine et Frenpère, Troisième District, Nlle-Orléans.

Demande de nègres.

On désire prendre à loyer, pour un ou deux mois, 20 à 30 nègres robustes. S'adresser au No 27, rue Bienville.

AVIS.

Le public est prévenu qu'à partir de ce jour M. [illegible] n'est plus autorisé à faire des recouvrements.

N. Orléans, 16 juin 1858.
Dr J. CHAUVENTIN.

A vendre

$10 de récompense.

A LOUER.

LEON PIERRE & Cie

82, rue de Chartres.

$100 de récompense.

Marchandises d'été.

Perdu ou égaré.

DIRECTION DES ÉCOLES PUBLIQUES.

2me District.

BUREAU DU SURINTENDANT.

VINS FINS. VINS VIEUX DU HAUT-MÉDOC.

Dissolution de Société.

$25,000 de récompense.

Madame Virginie

LA GRANDE PROPHÉTESSE RUSSE, LES MÉDIUMS GUÉRISSEURS.

Librairie Nouvelle.

194 rue de Chartres, près la place Jackson.

VUES STÉRÉOSCOPIQUES.

James H. Snydam & Co.

HOTEL LOGIER,

NEW YORK,

Tenu par AUGUSTE LOGIER.

Dissolution de Société.

Avis de Société.

Parti marron ou égaré.

MAISON A LOUER.

HUILE KEROSENE.

G. LAVIE.

Cuirs, articles pour cordonniers, &c.

LAIT ANTÉPHÉLIQUE

Compagnie d'Assurance du Sud.

No 25, rue St. Charles.

HOTEL BAILLE.

A LA BAIE SAINT-LOUIS.

Société de Musique Classique.

WILLIAM QUENTELL, Président.
HENRY ROSSWALD, vice président.
JULES BELLY, trésorier.

Amer toni-aromatique.

Cordial des dames et des enfants.

Encore une Tombola.

$75 de Récompense.

A VENDRE.

Avis.

Briques à feu—Briques à feu.

Extrait de Fournitures de bureau, de la Nouvelle-Orléans.

No. 60, rue du Camp.

AVIS. AVIS.

A. GALEPPI,

BORNE & DEJEAN,

PAUL LACROIX.

JULES GOUGUET,

Médecin de la Faculté de Montpellier (FRANCE.)

Encoignure St. Philippe et Remparts Nouvelle-Orléans.

Livres de Lois de la Louisiane

A vendre par
THOS. L. WHITE,
Libraire, rue du Canal, No 105.

Grande réduction sur les soieries.

Parts de navires à vendre.

Magnétisme,

MADAME ALLUARD,
SOMNAMBULE FRANÇAISE,
RUE BOURBON, 331.

TEINTURERIE.

F. GAIENNIE,

Marchand de produits de l'Ouest.

PAPIERS PEINTS—PAPIERS PEINTS

BAUMBACH & EVERS,

Nègres de la Virginie et du Maryland à vendre.

CHANGEMENT DE LOCAL.

Articles de Pêche.

DERNIÈRE CHANCE!

E. LAMBERT,

IMPORTATEUR ET MARCHAND

DODARD & Cie

TREASURY NOTES.

LIQUIDATION—LIQUIDATION.

LOTERIES DE S. SWAN & Co.

Autorisées par l'État de la Géorgie

Nouvelle et magnifique Loterie pour le mois de juin.

GROS LOT. $70,000

Prix du billet $10 seulement.

Southern Institute,

Teinture et Dégraissage.

Ouverture de l'Hôtel Washington.

Hotel des Étrangers à Paris.

RUE VIVIENNE, No 2.

Superbes Habillements d'été

DE BONNE QUALITÉ ET À BON MARCHÉ.

ALFRED MUNROE & Co.,
34, rue des Magasins.

ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPEUTIQUE

Du Dr Charles Munde,
A FLORENCE (Northampton) Mass.

Magasin de Tapis,

19....Rue de Chartres....19

B. JOURDAN,

Successeur de H. Bonnabel,
IMPORTATEUR-DROGUISTE EN GROS,
Pharmacien Chimiste,
Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.